



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2024 21

4 juillet 2024

LA SECURITE SOCIALE MALADE DE SES RE-CETTES

Comment expliquer, qu'alors que les maladies chroniques explosent et touchent de plus en plus les personnes jeunes, le choix de nos dirigeants de baisser les recettes de la Sécurité Sociale?

C'est un fait. Contrairement à l'idée répandue par les médias et les pouvoirs publics, la part de la Sécurité Sociale dans la répartition des richesses a baissé considérablement.

A la création de la Sécurité Sociale en 1945, lorsque cette institution était gérée par les représentants des salariés, c'était 33% de la masse salariale qui lui revenaient. En 2023, pour tous les salaires inférieurs à 53 000€ par an (ils sont très nombreux), les cotisations ne représentent plus que 19,3% de la masse salariale. Les salariés ne versent par exemple plus de cotisations pour l'assurance maladie mais paie un impôt, la CSG, qui sert également maintenant à d'autres organismes. De plus, certaines parties du salaires sont totalement exonérées de ce qu'ils appellent les charges sociales. En fait ces charges sociales ne sont qu'une partie du salaire versée indirectement sous forme de prestations solidaires. Exonérer les cotisations, c'est baisser globalement les salaires dans leur partie solidarisée. Le remplacement de la cotisation par la CSG a permis à l'Etat de s'approprier complètement la Sécurité Sociale et de l'utiliser pour transférer des sommes importantes des poches des populations aux entreprises pour augmenter leurs profits. Profits qui sont gaspillés en grande partie par le versement de dividendes aux milliardaires.

Selon les comptes de la Nation publiés par l'INSEE, en 1980, 62% des richesses produites en France revenaient à la population soit directement sous forme de salaires, soit indirectement sous forme de prestations et d'investissements dans les hôpitaux publics. C'est grâce à la Sécurité Sociale que l'on a pu transformer les hospices d'un autre temps en hôpitaux et en Centres Hospitaliers Universitaires, que l'on pu étendre les réseaux de soins, que l'on a pu financer tout le secteur de la santé.

En 2023 ce n'est plus que 52,4% des richesses produites qui reviennent à la population directement avec les salaires et indirectement avec les prestations versées à la population par les organismes sociaux.

La différence représente la somme considérable de 208 Milliards € par an.

Quotidiennement cela se traduit par des baisses de prestations, par des doublements de différentes franchises, par des baisses du montant des pensions, par des baisses du montant des allocations familiales, par des hôpitaux publics au bord de la faillite, etc.

Alors arrêtons de voir la Sécurité Sociale et les organismes sociaux comme des gouffres financiers. Le gaspillage est plutôt du côté des profits versés sous forme de dividendes à des personnes physiques qui croulent sous leur richesse. Voyons plutôt la Sécurité Sociale comme un moyen de développement économique et social qu'elle était dans les premières années de sa vie.

Vive la solidarité et vive la Sécurité Sociale en lieu et place de l'assistanat.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association